

Compte rendu

« Le *Précis de grammaire française*, toujours d'actualité? »

Ouvrage recensé :

Maurice Grevisse, *Précis de grammaire française*. 30^e édition, revue par Marc Lits, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, 320 pages

par Marc Lits

Québec français, n° 99, 1995, p. 44-46.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/44218ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Le Précis de grammaire française, toujours d'actualité ?

PAR MARC LITS *

En 1939, trois ans après la première édition du *Bon usage*, Maurice Grevisse publiait un manuel scolaire qui allait connaître, de par le monde, un succès retentissant, le *Précis de grammaire française*. Ce succès, auprès de plusieurs générations d'élèves comme d'innombrables adultes soucieux de vérifier leur bon usage de la langue, semble dû à la clarté de son exposé (les termes « clairement » et « clair » sont tous deux présents dans le court avertissement de quinze lignes qui ouvre le volume !), à la présenta-

tion systématique des différentes parties du discours, à l'exposé exhaustif des règles régissant l'organisation des phrases simples et des propositions subordonnées. La somme des exemples illustrant chaque cas présenté explique également ce succès.

Quinze ans après la mort du grammairien, son ouvrage reste utilisé dans nombre de classes de français de la francophonie, en Belgique, en France, en Suisse, au Québec, en Afrique, sans avoir subi de changements notables, alors que la langue semble connaître des évolutions aussi rapides que le champ social dans lequel elle est inscrite, que le vocabulaire s'enrichit chaque jour de néologismes, que les programmes scolaires, les terminologies grammaticales et les directives ministérielles concernant l'usage de la langue se succèdent à un rythme soutenu. C'est sans doute la raison pour laquelle les héritiers, détenteurs des droits de cette œuvre intellectuelle, ont souhaité la faire bénéficier d'un *lifting* (c'est dans le dictionnaire !), destiné à l'actualiser quelque peu.



Maurice Grevisse,
Précis de grammaire française.
30^e édition, revue par Marc Lits,
Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995,
320 pages.

Du neuf en grammaire ?

Dès 1980, et une deuxième fois en 1989, André Goosse, l'héritier spirituel de Grevisse, avait choisi de refondre de manière radicale l'ancien *Précis* en modifiant la terminologie (avec l'introduction des déterminants, par exemple), en revoyant les définitions souvent contestées pour leur essentialisme, en tenant compte de l'évolution de la linguistique contemporaine (le conditionnel étant désormais classé parmi les temps de l'indicatif¹, par exemple), en introduisant les usages propres à l'oral et en modifiant nombre d'exemples. Le volume global était ainsi considérablement accru en même temps que transformé, ce qui justifiait le changement de titre.

L'option prise pour cette 30^e édition du *Précis* est donc très différente, puisque cette refonte radicale avait déjà été faite par ailleurs, et que le propos consiste plutôt, ici, à traiter ce manuel comme un immeuble classé qu'il faut quelque peu restaurer. Comme tous les grands monuments de notre patrimoine, il requiert en effet de temps à autre quelques travaux d'aménagement pour conserver l'éclat de sa

jeunesse. Mais cette option cosmétique est aussi sous-tendue par des choix épistémologiques en termes d'enseignement de la grammaire, et c'est bien cela qui nous intéresse ici.

Maintenir en l'état le projet initial signifie l'acceptation de la logique grammaticale de Grevisse, comme si la « nouvelle grammaire » d'inspiration générative et transformationnelle n'avait pas existé, comme si la langue des années 90 restait semblable à celle des années 30, comme si les usagers n'avaient pas modifié la pratique linguistique. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, une relecture attentive, ligne à ligne, du *Précis* de 1939 (remanié, il est vrai, puisque j'ai travaillé sur la « vingt-huitième édition revue » de 1969) n'exige guère de modifications fondamentales dans les descriptions linguistiques. Pour une double raison : parce que la langue, dans sa structure et son usage, évolue très lentement ; parce que le système descriptif choisi par Grevisse est à la fois cohérent et plus nuancé qu'une lecture superficielle (et parfois caricaturale) ne le laisse croire.

Un bon sens descriptif

Une évolution mesurée sur soixante ans est de peu de poids dans l'histoire d'une langue. À cet égard, les modifications à apporter ont été légères sur le plan descriptif, d'autant que Grevisse ne s'intéresse guère aux pratiques orales. Si l'on regarde la concordance des temps, par exemple, le grammairien mentionne bien sûr les emplois du subjonctif imparfait et du plus-que-parfait après un verbe principal au passé. Mais il reconnaît déjà que cette pratique devient rare, et il suffit de donner une présence plus visible à cette remarque pour rendre compte de l'usage actuel. Tout au plus, peut-on s'étonner de l'importance très détaillée qu'il accorde à l'emploi des modes dans les propositions subordonnées, mais il s'agit là d'avantage de choix éditoriaux (ou d'attrait personnel pour des subtilités syntaxiques) que d'options grammaticales à discuter.

Ce qui a été surtout contesté, chez Grevisse, c'est la définition qu'il a donnée des composants de la phrase, à la fois pour leur aspect essentialiste, en négligeant leur rôle fonctionnel, et pour leur ancrage idéologiquement marqué. Pour ce dernier reproche, il faut faire la part aux valeurs de l'époque et au système de pensée dans lequel baignait l'auteur, et qui va aussi marquer, encore plus nettement, ses choix d'exemples. Certes, considérer que le subjonctif exprime « un fait simplement envisagé dans la pensée, avec un certain élan de l'âme » et que l'accent d'insistance « exprime un mouvement du cœur » semble aujourd'hui désuet, mais il faut prendre ces définitions dans leur contexte d'énonciation. Une fois la part faite à l'esprit du temps et au milieu propre à l'auteur, la valeur descriptive, retranscrite en langage actuel, reste exacte.

Les choix opérés pour la définition des constituants de la phrase sont plus marqués, puisqu'ils se fondent, eux, sur des options linguistiques précises, assez éloignées des orientations plus récentes. La vogue structuraliste a eu beau jeu de dénoncer la présentation du verbe comme « le mot ou le groupe de mots qui exprime l'action, l'existence ou l'état du sujet, ou encore l'union de l'attribut au sujet », et du sujet comme « point de départ de l'énoncé », « mot ou groupe de mots désignant l'être ou la chose dont on exprime l'action ou l'état ». La multiplicité des précisions manifeste déjà la

difficulté de l'auteur à saisir, dans une seule description, des éléments qui, en fait, sont rassemblés non en fonction de leur nature diverse, mais de leur rôle syntaxique.

Néanmoins, ces définitions, légèrement amendées, peuvent encore avoir du sens, dans la mesure où cette grammaire ne joue guère de rôle en tant que manuel d'analyse grammaticale (seul un appendice de deux pages, à l'extrême fin, proposait un modèle d'analyse des fonctions, et il est d'ailleurs supprimé dans la nouvelle édition, tant il apparaissait comme une pièce surajoutée, sans cohérence directe avec le reste du projet). L'aspect fonctionnel n'y apparaît donc pas comme une priorité, ce qu'il deviendra dans les modèles linguistiques inspirés de Chomsky.

Il faut donc prendre cette grammaire pour ce qu'elle est : un miroir descriptif de la langue à un moment donné, qui cherche à saisir chaque objet linguistique dans sa nature, et à le décrire avec des mots simples, à une époque où l'esprit de système ne l'emportait pas encore. Considérée sous cet angle, et abstraction faite des exemples quelque peu périmés, cette grammaire garde sa cohérence interne, mais surtout sa rigueur.

Les mots vieillissent, comme les modes

Cependant, il est un lieu de changement plus rapide que celui de la syntaxe, c'est le lexique. Si les propositions subordonnées ont peu changé (l'étiquetage en a été modifié par les linguistes, mais non la structure dans son usage réel), les mots qu'elles contiennent vieillissent plus vite ou se transforment. Pour deux raisons, parce que la néologie est une force vive de l'usage, et parce que la législation vient aider à modifier les règles du jeu. Présenter comme exemples de néologisme les termes « pénicilline, télévision, autoroute » semble aujourd'hui assez cocasse pour des élèves nés après l'apparition de ces inventions. De même, « U.R.S.S. » est un acronyme dépassé par les évolutions géopolitiques. Mais les phénomènes linguistiques perdurent, et il n'est guère difficile de trouver de nouvelles occurrences, comme « informaticien », « vidéothèque » ou « sida ».

Par contre, ce que Grevisse n'avait pas prévu, c'est l'interventionnisme législatif dans le champ linguistique. Comme à l'époque de Richelieu, les États veulent désormais imprimer leur marque dans l'évolution de la langue, sanctionner des usages en émergence ou favoriser des évolutions socio-linguistiques. C'est ainsi que, ces dernières années, plusieurs pays francophones ont légiféré pour normaliser certaines incohérences orthographiques (le fameux arrêté du *Journal officiel* français du 6 décembre 1990 portant sur les rectifications orthographiques) ou reconnaître la féminisation des titres, grades et fonctions. Là, le pouvoir politique use de tout son poids pour accélérer des évolutions, ce que le grammairien (qui travaille dans le long terme) ne pouvait imaginer, et qu'il faut désormais prendre en compte, au moins dans des programmes pédagogiques.

Datent encore davantage les nombreuses citations qui illustrent les règles. Un mot pris de manière isolée n'est guère porteur de valeurs idéologiques, à peine peut-il devenir signifiant lorsqu'il est rapproché d'autres au sein de réseaux sémantiques récurrents faisant système. Par contre, l'accumulation de citations, choisies parmi un type d'auteurs bien déterminés, ou créées de toutes pièces par l'auteur, fait sens

et devient révélatrice d'un système de pensée. C'est là ce qui est d'ailleurs le plus souvent reproché à Grevisse, taxé de pensée conservatrice, voire réactionnaire. Il est vrai que la trilogie « Travail, famille, patrie » est plus souvent qu'à son tour représentée dans les exemples, au nom d'une vision moralisatrice de l'enseignement, considéré comme un système d'éducation devant contribuer à former, au-delà de l'apprentissage de la grammaire, de bons citoyens, de bons pères de famille et de bons chrétiens. En cela, Grevisse est un digne représentant de la bourgeoisie catholique de son temps, à l'image d'Hergé auquel on fit le même procès, quand son héros Tintin, en reportage au Congo, apprenait aux petits Noirs d'édifiantes leçons d'histoire sur leurs ancêtres les Gaulois.

De même que les reproches de fascisme rampant fait à Hergé apparaissent aujourd'hui excessifs, ainsi les critiques envers Grevisse doivent être nuancées en tenant compte de l'esprit du temps. D'autant plus qu'au-delà de ces exemples évidents, du type « Dieu récompense les bons » ou « Cet enfant obéit à ses parents », il est d'autres constatations que les critiques ont oublié de relever. En effet, c'est une certaine conception de la littérature française qui transparait dans les choix de Grevisse, au-delà des options idéologiques, privilégiant les exemples moralisateurs de La Fontaine, La Bruyère ou La Rochefoucauld, généreusement appuyés par des exemples du dictionnaire de l'Académie française. Les auteurs classiques sont très bien représentés, mais les auteurs contemporains ne manquent pas pour autant. Tous ont cependant quelques traits communs : ils sont nécessairement français et de sexe masculin. Un relevé systématique fait en effet apparaître que seuls des hommes sont repris dans le corpus d'exemples, et qu'ils ont tous la nationalité française. Aucun Belge n'a même droit à un traitement de faveur, comme si la littérature de son propre pays était ignorée par notre grammairien. Mais à nouveau, on trouve là le reflet d'une certaine conception de la littérature dominante de l'époque, reconnue par le champ institutionnel lorsqu'elle a reçu l'imprimatur du centre parisien. Hors de ce lieu, point de salut, point d'existence même. C'est ainsi qu'un Gide, pourtant très éloigné des convictions de Grevisse, trouve grâce à ses yeux, parce qu'écrivain reconnu et consacré, alors que Charles Plisnier, pourtant prix Goncourt, mais Belge, ou Louise de Vilmorin, auteur à succès de ce temps, mais féminin, ne font pas partie de la liste des références.

Ceci n'est pas une grammaire

Notre but n'est pas de faire le procès des convictions et des choix de Maurice Grevisse, puisque là ne réside pas le problème. L'époque où l'on pouvait dénoncer l'idéologie de l'autre au nom d'une prétendue objectivité scientifique, neutralisante, est révolue, et les choix que nous avons opérés sont tout autant marqués que ceux de l'auteur original. Cependant, comme ils sont encore enfouis dans le cocon de l'époque qui les porte, ils n'apparaissent pas avec autant d'évidence, ils sont néanmoins tout autant datés, et destinés à vieillir, porteurs à moyen terme d'une certaine forme de ridicule. Peut-être, en notre époque post-moderne, peuvent-ils simplement être davantage affichés, et donc relativisés, avec la douce ironie qui convient à tous les choix idéologiques. Aujourd'hui, la littérature francophone n'est plus la

littérature française, et Paris n'est plus la seule référence. Place donc aux auteurs belges, suisses, québécois, antillais, algériens, sénégalais ! Avec cette force jubilatoire des francophonies émergentes que chante le poète haïtien René Depestre :

*De temps à autre il est bon et juste
de conduire à la rivière
la langue française
et de lui frotter le corps
avec des herbes parfumées qui poussent en amont
de mes vertiges d'ancien nègre marron*

*Ce beau travail me fait avancer à cheval
sur la grammaire de notre Maurice Grevisse
la poésie y reprend du poil de la bête (...)*

En évitant les ghettos du « politiquement correct », des quotas et des exceptions culturelles, ces nouveaux pièges de l'idéologie, faisons place aussi à l'essai, à l'aphorisme, au théâtre, mais encore au roman policier, à la science-fiction, à tous ces genres paralittéraires auparavant méprisés. Place aux femmes, à part entière !

Tout en jouant cette carte du métissage du français, il faut savoir qu'elle apparaîtra sans doute très vite dépassée et qu'une nouvelle édition devra prendre en compte le prochain air du temps. Quelle leçon pourra-t-on tirer au terme de ce nettoyage ? La grammaire, finalement, cela ne change guère, sauf si l'on prête trop d'attention aux étiquettes. Qu'importe le flacon (du manuel), pourvu qu'on ait l'ivresse (de la langue), devrait-on oser dire aux élèves ! Le métalangage n'est jamais qu'une convention, et ce qui compte, c'est la langue dans son usage, dans sa consommation. Et celle-là, avec quelques règles descriptives assez simples, on en a vite fait le tour.

Par contre, le manuel de grammaire est (surtout) un système de représentation de la langue et de la culture. C'est bien sûr un outil descriptif, ni plus ni moins, mais c'est aussi le véhicule de valeurs, servant à construire une certaine image de la littérature et du monde. C'est cela qu'il faudrait montrer aux élèves, en évitant les procès de sorcières. Il ne faudrait pas non plus survaloriser le métadiscours, ce que nombre d'enseignants, dont je suis, ont fait pendant des années en déconstruisant des phrases en arbres, en glosant sur le schéma de Jakobson et les critères de distinction entre complément de verbe et complément de phrase. Mais réfléchir, avec leurs élèves, aux patrons culturels qui transparaissent à travers l'image de la langue mise en scène dans le manuel. Une fois qu'ils auront compris combien une grammaire, comme tout produit culturel, est un objet marqué, et qu'ils l'auront assez bien compris pour ne pas le lui reprocher, mais l'accepter comme tel, ils pourront alors vraiment l'utiliser. Sans révérence excessive, dans sa fonction d'outil, ce qu'elle ne devrait jamais cesser d'être. Et en quoi elle est indispensable dans les classes, malgré tous ses défauts.

* *Professeur à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique).*

NOTE

1. Ceci correspond à la suppression du conditionnel comme mode et à son passage parmi la catégorie du mode indicatif.